

A.L.B.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 433 Route de Lisieux
14640 - AUBERVILLE

En cours d'immatriculation

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 AVRIL 2026

LES SOUSSIGNEES :

➤ **La société ANNEJU**.....200 parts sociales

Seule associée de la société **A.L.B.**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2 000 euros divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune, dont le siège social est situé 433 Route de Lisieux – 14640 AUBERVILLE, en cours d'immatriculation (ci-après la « **Société** »),

Après avoir exposé qu'elle a constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle par apport en numéraire aux termes d'un acte sous seing privé en date de ce jour,

I – ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination de Madame Anne-Lise AUZANNET en qualité de co-gérante,
- Nomination de Monsieur Julien BECQUET-LECANELIER en qualité de co-gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés fondateurs décident, à l'unanimité, de nommer à compter de ce jour en qualité de co-gérants, pour une durée illimitée :

- Madame Anne-Lise, Lucie AUZANNET
Née le 2 novembre 1980 à L'AIGLE (61),
Demeurant 433 Route de Lisieux– 14640 AUBERVILLE,
De nationalité française.
- Monsieur Julien, Jean-Noël, BECQUET-LECANELIER
Né le 30 avril 1980 à AVRANCHES (50)
Demeurant 433 Route de Lisieux – 14640 AUBERVILLE,
De nationalité française,

Madame Anne-Lise AUZANNET et Monsieur Julien BECQUET-LECANELIER déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées et déclarent n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination et l'exercice de leurs fonctions.

DEUXIEME DECISION

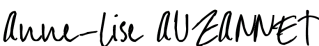
L'associée fondateur décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Madame Anne-Lise AUZANNET

Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Gérante »

Fait en UN (1) exemplaire DocuSign, le 14 avril 2026.

Signé par :

567B13DA3014485...

Monsieur Julien BECQUET-LECANELIER

Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »

Fait en UN (1) exemplaire DocuSign, le 14 avril 2026.

Signé par :

D7009FC847E5402...